



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 14 Octobre 2019 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique - MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage – BADAUT Serge - BANEY Hubert - RABOISSON Michel - ROUMIER Maxime - SEINCE Jean-Yves - SOMPS Olivier - VAISSEAU Michel - VIDAL Patrick - ZOLOTA Samir - BARRIERE Claude - DUPIOL Alain.

Excusés : MM. DIAS Nelson – HAUTIER Benjamin – SANCHEZ Théo - SARRAUTE Romain - LANZERAY Pierre - GAUDET Michel - LEMAIRE Philippe.

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Monsieur SOMPS Olivier aborde les problèmes rencontrés avec certains jeunes (arrivées tardives à des rencontres, absences répétées...) Pour ce qui est du dernier cas il demande que ces arbitres ne soient pas désignés et qu'une amende leur soit appliquée.

Il attire l'attention sur le fait que dans le cadre de la formation continue les jeunes ont été répartis en plusieurs groupes et il pense qu'il faut regrouper ceux qui habitent près les uns des autres de façon qu'un co-voiturage puisse être organisé.

Le nécessaire sera fait...

La C.D.A. a eu des difficultés pour trouver des arbitres pour la rentrée du foot féminin

Monsieur ZOLOTA Samir va demander un calendrier de toutes les manifestations pour ne pas que l'on soit obligés d'agir dans l'urgence.

Monsieur SOMPS précise que les Jeunes Arbitres majeurs pourront officier comme "Arbitre Assistant" en foot entreprise ; ce sera le cas de Messieurs LE LEANNEC Ewen et Cabrera Florian et que six Jeunes Arbitres âgés entre 19 et 22 ans seront observés en novembre et en décembre 2019 sur des rencontres seniors D3 afin de les aguerrir (liste remise à Claude Barrière).

Monsieur BARRIERE intervient sur les difficultés rencontrées pour effectuer les observations du fait du nombre restreint d'observateurs.

Monsieur ZOLOTA prendra contact avec les Arbitres de Ligue et de District 1 pour leur demander de faire des observations.

Il donne quelques précisions concernant la remise des sweats aux arbitres.

Une commande supplémentaire ayant été faite il pense qu'une permanence devrait être mise en place afin que les arbitres puissent les récupérer.

Monsieur ROUMIER Maxime précise qu'à l'heure actuelle 26 stagiaires ont été formés et que l'objectif est d'atteindre le chiffre de 100.

Une formation pour les accompagnateurs se déroulera le 09 Novembre sous la responsabilité de Monsieur CARON Vincent.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Un courrier sera adressé aux arbitres de District 1 et District 2 ainsi qu'à des anciens délégués et anciens arbitres pour les inciter à participer à cette formation. Il est rappelé que cette dernière est obligatoire pour les arbitres de District 1.

A l'heure actuelle 33 accompagnements ont été effectués.

Monsieur SEINCE Jean-Yves précise que le nombre d'adhérents à l'UNAF est de 232 et qu'à la même date la saison dernière il n'y en avait que 203.

Monsieur VAISSEAU Michel fait le point sur les problèmes rencontrés dans le cadre de l'astreinte et plus particulièrement concernant des arbitres qui se mettent indisponibles en dernière minute d'où l'impossibilité de les remplacer.

Monsieur RABOISSON Michel ne rencontre pas de problème particulier pour le Foot Entreprise et le Futsal si ce n'est qu'il doit contrôler tous les jours si les matchs n'ont pas été changés de dates.

Il aborde la question du foot adapté. Lors de la dernière journée il fallait 4 arbitres, 3 ont pu être désignés et seuls 2 étaient présents.

Une rencontre a eu lieu à l'initiative de l'association du foot adapté afin de mettre en place un partenariat avec le District.

Cette convention sera étudiée par la direction du District.

Monsieur VIDAL Patrick attire l'attention sur le fait que beaucoup d'arbitres le contactent pour connaître les divers règlements des compétitions (prolongations, tirs au but, carton blanc...)

Monsieur GRENIER Patrick fait le point sur le test physique qui s'est déroulé le 12 Octobre, il précise qu'il y a encore 3 arbitres excusés qui ne l'ont pas effectué et qu'ils seront convoqués à une date à déterminer.

Monsieur DUPIOL Alain précise qu'il faudrait mettre indisponibles les arbitres qui participent à des stages, afin qu'ils ne soient pas désignés.

Pour accompagner les arbitres convoqués à la Commission d'Appel et de Discipline, il attire l'attention de la C.D.A. qu'il ne pourra pas être présent à chaque fois.

Fin de la réunion 21h30

Patrick GRENIER,
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON,
Secrétaire Adjointe de la C.D.A.